

08.05.2003 - 11:02 Uhr

Cipi: Les grillades: attention danger d'incendie - Bons conseils pour grillades en toute sécurité

Berne (ots) -

Les premiers steaks savoureux et saucisses dodues commencent de nouveau à rôtir sur les grils dans les jardins ou sur les balcons. Pour que le plaisir reste entier, le Centre d'information pour la prévention des incendies (cipi) recommande certaines mesures de précaution. Car, en effet, les grillades sont une cause fréquente d'incendie.

Les brûlures, incendies et explosions qui se produisent pendant les grillades sont en général dus à la négligence et à une sous-estimation du danger. La prudence est donc de mise. Les grillades supposent des températures pouvant atteindre 800°C pour les grils à gaz et 500°C pour les grils à charbon de bois.

Pour que le plaisir ne soit pas troublé pendant la saison des grillades, le Centre d'information pour la prévention des incendies (cipi) donne les recommandations suivantes:

- observer les instructions de sécurité des fabricants de grils;
- poser le gril sur une surface plate, stable et ininflammable;
- aucun matériau inflammable ne doit se trouver à moins d'un mètre

autour du gril (meubles de jardin, store, natte en paille, façade en bois, etc.);

- les enfants qui se trouvent à proximité d'un gril doivent absolument être surveillés;
- en cas d'incendie: alarmer sauver éteindre (pompiers 118).

Recommandations supplémentaires pour les grils à gaz:

- après la pause d'hiver, contrôler les conduites de gaz en les enduisant d'eau savonneuse: aucune bulle d'air ne doit se former;
- ne pas stocker les bouteilles de gaz dans un local fermé;
- n'utiliser le gril à gaz qu'en plein air;
- l'odeur de gaz est un signe d'alarme: ne pas fumer ni faire de feu. N'actionner aucun interrupteur électrique ni la sonnette de

la porte d'entrée. Fermer immédiatement le robinet de la bouteille de gaz;

 - la réparation des appareils à griller est une affaire de professionnels.

Recommandations supplémentaires pour les grils à charbon de bois:

- utiliser une cheminée d'allumage (dans le commerce spécialisé);
- si l'on utilise un liquide d'allumage, ne jamais reverser du liquide lorsque le feu n'a pas pris immédiatement. Danger d'explosion!
- les cendres peuvent continuer à se consumer pendant une journée.

C'est pourquoi il convient de les éteindre avec de l'eau, de les

laisser dans le gril à l'extérieur de la maison ou de les verser

dans un récipient ininflammable.

"Feu: fascination et danger" est le nom donné au programme focalisé sur les enfants que le cipi vient de lancer. Le feu exerce sur les enfants une fascination toute particulière - et non seulement pendant les grillades. Mais les enfants sont aussi particulièrement menacés par des accidents dus au feu. A travers différentes mesures, et entre autres par cette campagne, le cipi entend inciter les

enfants à adopter un comportement sûr en présence du feu.

La brochure d'information "Danger d'incendie no 1: le gril" peut être obtenue auprès du cipi (case postale 8576, 3001 Berne) ou sous www.bfb-cipi.ch.

"Aider à prévenir les incendies" est la devise et le mandat de base du Centre d'information pour la prévention des incendies (cipi). Ce centre d'information actif dans toute la Suisse a son siège à Berne; il est supporté par l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI) et par l'Association suisse d'assurances (ASA). Au moyen de campagnes et d'informations, le cipi entend sensibiliser les spécialistes et le grand public au danger que représente le feu et prévenir ainsi les incendies. www.bfb-cipi.ch

Contact:

Médias et information Centre d'information pour la prévention des incendies (cipi) Tél. +41/41/769'80'33 e-mail: media@bfb-cipi.ch.

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002394/100462738 abgerufen werden.